



CONGE SPORTIF - CERTIFICAT DE L'EMPLOYEUR

Pour qu'une personne puisse bénéficier du congé sportif :

- * son employeur doit aviser favorablement la demande
- * le bénéficiaire doit être affilié de manière continue à la sécurité sociale du Grand-Duché de Luxembourg depuis au moins 6 mois. Si le bénéficiaire a changé d'employeur au cours des 6 mois précédant la demande de congé sportif il doit attester son affiliation avec un certificat du Centre Commun de la Sécurité Sociale.

Le présent certificat signé est à envoyer par mail à congesportif@sp.etat.lu ou par courrier à l'adresse mentionnée en bas de page.

Employeur / Société

Dénomination _____

Adresse _____

Responsable du service du bénéficiaire _____

Mail _____ Tél. _____

Bénéficiaire du congé sportif

Nom _____ Prénom _____

Matricule _____

Le bénéficiaire est occupé dans notre société depuis le _____

Absence au travail

Événement sportif _____

Début de l'absence _____ Fin de l'absence _____ Nombre de jours ouvrés _____

Observations

Je soussignée(e) _____

certifie par la présente l'avis favorable pour l'absence au travail de notre employé pour la période susmentionnée.

_____, le _____